Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. C'est la fin de la période des questions. Le député d'Assiniboia a la parole, ensuite nous passerons à l'ordre du jour.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE VERS LES É.-U.

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu un rapport ces jours derniers signalant un accroissement rapide du volume des exportations de pétrole canadien aux États-Unis?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si le député fait allusion à ce qui s'est passé au cours des derniers mois, il y a eu un accroissement sensible des exportations de l'Ouest du Canada vers les États-Unis. Comme je l'ai indiqué au collègue du député il y a plusieurs jours, nous suivons de près la situation et s'il y avait quelque danger de pénurie aux raffineries canadiennes, nous n'hésiterons pas à imposer des contrôles à l'exportation.

M. Knight: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pour être plus précis, le ministre peut-il signaler à la Chambre s'il a reçu dernièrement des rapports de ses propres conseillers ou de fonctionnaires l'avisant d'une augmentation considérable du volume des exportations de pétrole canadien aux États-Unis?

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur, j'en ai prévenu la Chambre la semaine dernière.

M. Knight: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence permettra au député de poser une dernière question supplémentaire. Nous avons déjà prolongé la période des questions et il faut passer à l'ordre du jour.

M. Knight: Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il l'intention de demander à l'Office national de l'énergie de mener une enquête sur cette affaire et d'établir des quotas d'exportation conformes aux politiques régissant le gaz naturel?

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre, il y a quelques jours, que l'Office national de l'énergie menait une enquête à ce sujet et qu'il avait présenté des rapports. J'ai dit également que, si l'industrie décide qu'elle ne peut faire face aux quantité accrues, nous n'hésiterons pas à imposer des restrictions à l'exportation.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour

M. Coates: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je suis vivement préoccupé depuis quelques jours quand je constate que nombre de députés sont incapables de participer à la période des questions. En disant cela, je ne critique nullement la présidence. Je le signale, toutefois, car en suivant attentivement les délibérations durant la période des questions qui vient de se terminer, j'ai noté qu'un grand nombre de nouveaux députés qui ont vaillamment tenté d'obtenir la parole pour se faire entendre en cette enceinte n'y sont pas parvenus.

J'ai toujours cru, monsieur l'Orateur, que les 264 députés sont égaux. Vous avez été choisi, monsieur l'Orateur, particulièrement pour vous occuper de nous dans la mesure de vos moyens. J'ai toujours cru que vous agissiez ainsi et je suis persuadé que tous les nouveaux députés s'en rendent compte. Néanmoins, le régime actuel de nos travaux et la durée de la période des questions rendent impossible à de nombreux députés d'intervenir pendant cette période. Ce que je dis s'applique tout aussi bien aux députés ministériels de l'arrière-ban qu'à ceux de mon parti. J'estime que tout député devrait avoir l'occasion de poser sa question, si elle est urgente et importante. Je sais qu'on laisse sans réponse un grand nombre de questions urgentes et importantes.

A mon avis, nous devrions étudier à fond le mode actuel de nos travaux, pour vérifier si tous les députés sont traités de la même manière. Je propose, monsieur l'Orateur, que les lundis et mercredis, jours où l'on répond aux questions écrites, nous pourrions procéder selon le système parlementaire britannique. Ces deux jours là, les députés qui ont fait inscrire des questions au Feuilleton, sous une forme qui diffère peut-être de celle que nous utilisons maintenant, devraient avoir l'occasion de poser une question supplémentaire. Ainsi, les députés auraient comme il se doit la possibilité de participer à un genre de débat que je trouve passionnant lorsqu'il se déroule comme il faut.

Les nouveaux députés sont nombreux à la Chambre actuellement et il y en aura probablement beaucoup plus au cours des prochains jours.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Il faut leur faire sentir qu'ils sont chez eux ici et leur donner toutes les chances possibles de participer à nos travaux et de représenter leurs commettants comme il se doit.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, je voudrais, à ce même sujet, faire une suggestion à la présidence. Il est évident que dans une heure, il est impossible à tous les députés de se faire entendre, mais je me demande si la présidence ne pourrait pas permettre, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'au moins un petit nombre de ministériels puissent également poser des questions. J'ai remarqué, par exemple, au cours de l'heure qui vient de s'écouler, que l'honorable député de Gaspé (M. Cyr) a essayé désespérément de retenir l'attention de la présidence et qu'aucun député ministériel n'a pu poser de questions.

Je sympathise avec la présidence sur le travail extrêmement difficile qui est le sien, et je lui suggère bien humblement, s'il est possible, de permettre aux ministériels de poser, à chaque séance, un petit nombre de questions.

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, sur ce point, je crois pouvoir aider Votre Honneur à faire face aux difficultés qui se posent au cours des périodes de questions, et qui se sont posées aussi au cours de la précédente législature. On a remarqué que certains députés abusent continuellement de la patience de Votre Honneur et accaparent le temps de leurs collègues.